Burundi : le procès en appel de Patrice Faye reste en suspens

RFI, 19 septembre 2011Le procÃ¨s en appel de Patrice Faye s'est ouvert lundi 19 septembre 2011 Ã Bujumbura mais il s'est interrompu aprÃ¨s moins dâ€™une heure d'audience. CondamnÃ© Ã 25 ans de prison pour viols, le FranÃ§ais a toujours clamÃ© son innocence. Ses avocats demandent une remise en libertÃ© provisoire pour raison de santÃ© mais la Cour demande une expertise.Connu dans le pays pour les actions culturelles et caritatives qu'il y mÃ¨ne depuis plus de 30 ans, Patrice Faye a toujours clamÃ© son innocence face aux accusations de viols sur des jeunes filles, dont plusieurs mineures, qui lui ont valu une condamnation Ã 25 ans de prison.
Son procÃ¨s en appel s'est ouvert lundi matin 19 septembre 2011, mais il s'est refermÃ© moins d'une heure plus tard. Les avocats du FranÃ§ais avaient commencÃ© la sÃ©ance en demandant sa mise en libertÃ© provisoire.Sur le point de craquerAgÃ© de 60 ans, Patrice Faye serait en effet dans un Ã©tat physique et psychique Â«Â lamentableÂ Â», selon le certificat mÃ©dical prÃ©sentÃ© Ã la Cour. Il aurait perdu prÃ¨s de 15 kilos en six mois et serait sur le point de Â«Â craquerÂ Â» psychologiquement.Les juges ont aussitÃ´t demandÃ© une contre-expertise afin de dÃ©cider de lui accorder ou non cette libertÃ© provisoire. En attendant, la procÃ©dure judiciaire est donc stoppÃ©e et lâ€™on ne sait pas pour combien de temps.En mai dernier, lors de son premier procÃ¨s, Patrice Faye avait dÃ©jÃ fait la mÃªme demande mais la justice burundaise n'y avait pas accÃ©dÃ©, de peur quâ€™il ne cherche Ã s'enfuir. Il y a donc comme un air de dÃ©jÃ -vu, mÃªme si les conditions du procÃ¨s ont nettement Ã©voluÃ©.En mai dernier, les audiences sâ€™Ã©taient tenues en kirundi, la langue nationale. Cette fois, elles ont lieu en franÃ§ais et en prÃ©sence d'un traducteur. Les avocats de la dÃ©fense ont un objectif pour leur client : l'acquittement. Ils dÃ©noncent la Â«Â machinationÂ Â» dont serait victime Patrice Faye, condamnÃ© malgrÃ© des contradictions dans les tÃ©moignages de ses accusatrices. A l'Ã©poque, Paris avait dâ€™ailleurs, diplomatiquement, pointÃ© des Â«Â incohÃ©rencesÂ Â» dans lâ€™accusation.